

sommaire :

- [présentation de la démarche](#)
- [rétroplanning](#)
- [point d'étape de la consultation](#)
- [Résultats de l'étude : diagnostic et préconisations](#)
- [Démarche Mobilité-Insertion](#)

Présentation de la démarche

De nombreuses personnes en fragilité économique sont confrontées à des difficultés liées aux déplacements et plus globalement à la mobilité. Les partenaires chargés de les accompagner dans leurs démarches insertion font régulièrement remonter ces constats et ces besoins.

Pour répondre à cet enjeu, le Département a défini la mobilité comme axe de développement prioritaire dans son Programme départemental d'insertion et dans le Pacte territorial pour l'Insertion (PTI).

Aussi, avec le concours du FSE, **le Département a lancé une étude/diagnostic dont la finalité sera de faire évoluer l'offre pour mieux répondre aux besoins des personnes en insertion.**

Le Département a souhaité mobiliser les acteurs de terrain et les usagers eux-mêmes selon une approche participative et territorialisée (Agglomération angevine, Segréen, Choletais-mauges, Saumurois et Baugeois) pour recueillir les diverses réalités de notre département.

Pour ce faire, le groupement de cabinets "CRESGE" et "Appel d'ère" a été retenu dans le cadre d'un marché public.

Cette étude porte sur :

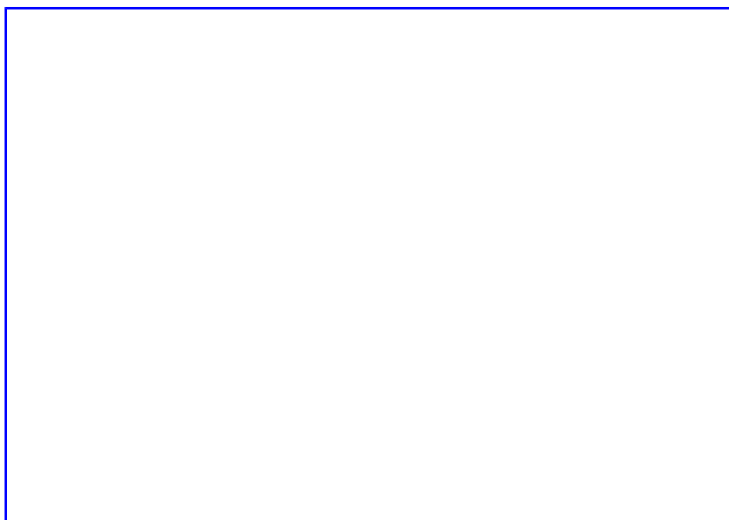
- l'analyse de l'offre existante sur le territoire départemental, à partir de l'état des lieux des ressources « mobilité » initiées par les différents partenaires associatifs ou institutionnels
- l'analyse des besoins et des leviers susceptibles de favoriser la « mise en mouvement » des publics en insertion
- la production de préconisations pour adapter l'offre « mobilité » en faveur de ces publics

Elle devra permettre d'identifier des axes d'amélioration en ce qui concerne :

- l'information des professionnels et des personnes en insertion
- la mise réseau des partenaires et la coordination des interventions
- le développement ou l'adaptation des actions aux besoins du public notamment bénéficiaires du RSA et jeunes de moins de 26 ans

Le rétroplanning

cliquez sur l'image ci-dessous



Point d'étape de la consultation

La phase de diagnostic de l'offre et des besoins liés à la mobilité des personnes en insertion s'est déroulée comme prévu par le rétroplanning entre les mois de janvier et d'avril. Cette première étape a permis au groupement "CRESGE" et "Appel d'Ère !" de recueillir les éléments nécessaires à l'analyse en s'appuyant à la fois sur la vision des usagers et celle des acteurs de l'insertion ou de la mobilité

consultez ci-dessous les diaporamas de synthèse des 5 ateliers territoriaux :

- [Baugeois](#)
- [Saumurois/Douessin](#)
- [Choletais/Les Mauges](#)
- [Segréen](#)
- [Angevin/Couronne angevine](#)

La démarche va se poursuivre par la réunion des acteurs dans le cadre d'ateliers thématiques départementaux. Ainsi 3 thématiques majeures identifiées lors de la phase de diagnostic y seront soumises à échanges en vue de proposer des axes de développement aussi bien à l'échelle départementale que territoriale.

Résultats de l'étude : diagnostic et préconisations

La phase de restitution s'est déroulée durant le mois d'octobre en proposant trois temps de présentation :

- Auprès des élus du Département
- Auprès de l'ensemble des acteurs qui ont participé à la démarche
- Auprès des partenaires insertion et mobilité du pacte territorial pour l'insertion (PTI)

Consultez [la note de synthèse de l'étude](#) et [le diaporama de restitution](#)

Démarche Mobilité-Insertion

La présentation auprès des partenaires du PTI a également permis la mise en perspective de cette étude en lien avec le futur Pacte territorial pour l'insertion (PTI) et de définir des modalités de travail pour l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel partagé.

Ainsi, depuis janvier 2015, **un comité de pilotage départemental s'est mis en place** afin de définir le plan d'action et d'organiser la démarche sur le territoire départemental.

Le principe d'une gouvernance à deux niveaux a été retenu :

- Un pilotage départemental pour favoriser les synergies entre les différents acteurs et une harmonisation à minima des actions et partenariats
- Un pilotage territorial, sur chacun des 4 pôles identifiés pour favoriser les coordinations locales et la prise en compte des besoins des publics et du territoire (rural/urbain, diversité des services de transports, pôle d'attractivité,...).

Au regard des éléments de l'étude et des échanges en comité de pilotage l'ensemble des partenaires s'est accordé sur les postulats suivants :

- la résolution des problématiques de mobilité ne repose pas uniquement sur la mise en place de services mobilité,
- l'accent doit être mis sur l'appropriation de l'information par les professionnels,
- le nécessaire travail d'autonomisation dans l'accompagnement des publics doit être amplifié
- La mobilité doit être vue comme un domaine d'expertise à part entière
- Le développement des outils de mobilité doit intégrer des nécessaires économies d'échelle financières

Aussi, les partenaires se sont accordés sur la mise en place d'une plateforme mobilité départementale cofinancée par les partenaires et le Fond Social Européen.

La plateforme mobilité, portée par la structure AFODIL, propose :

- un centre ressource à destination des professionnels
- des ateliers et diagnostics à destination des publics en insertion
- une veille sur l'adéquation offre et besoin en lien étroit avec les acteurs du territoire

la gouvernance et la plateforme mobilité sont inscrits dans le plan d'action de la démarche mobilité

ainsi que trois autres axes :

- l'information et la communication
- les services mobilités
- les services de transports en commun
- les aides financières et la tarification sociale